Published on Mairie de Nargis (http://www.mairie-nargis.com)

Accueil > Extrait d'acte de naissance

# Extrait d'acte de naissance

# **Expropriation**

Mis à jour le 04 avril 2017 par « direction de l'information légale et administrative »

L'expropriation est une procédure qui permet à une personne publique (État, collectivités territoriales...) de contraindre un particulier ou une personne morale (entreprise) à céder la propriété de son bien, moyennant le paiement d'une indemnité.

Cette procédure contribue notamment à la réalisation d'ouvrages publics (équipements sociaux, réseaux d'assainissement...). Dans certains cas, après l'expropriation, la personne expropriée peut bénéficier d'un droit de reprise sur le bien.

#### **Articles connexes**

- Procédure d'expropriation
- Reprise du bien exproprié

### Pour en savoir plus

 <u>Site géofoncier de l'ordre des géomètres-experts</u> - Information pratique - Ministère chargé de l'urbanisme





Mairie de Nargis

### 1, rue de la Mairie 45210 Nargis 02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

**Source URL:** http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-denaissance?publication=N326